

POURQUOI ?...

A celle que j'aime !...

Pourquoi vois-je la fleur, lys ou rose vermeille,
Embaumer l'air, heureuse au soleil exposée,
Puis soudain se courber sous le poids de l'abeille.
Pâlir, et puis mourir, faute d'une rosée ?...

Pourquoi te vois-je triste, ainsi qu'un jour d'orage
Quand tout semble sourire autour de ton printemps ?
Est-ce cruelle angoisse, ou bien épais nuage
Qui dérober l'azur au ciel de tes vingt ans ?

Es-tu la pâle rose implorant un peu d'eau ?...
Je baignerai ton âme à l'onde bienfaisante
Murmurant dans mon cœur comme un doux chant d'oi-
L'amour ! fraîche rosée à la fleur expirante. [seau

Vois-tu le papillon, quand le ciel s'assombrit,
Ou l'oiselet craintif, ou la jeune hirondelle
Quand le vautour approche ? Ils cherchent un abri,
Et reposent confiants sous le buisson fidèle.

Pourquoi tourner la tête et me cacher le pleur
Qui voile ton œil noir, jadis si plein de charmes ?...
Tu veux garder le trait qui déchire ton cœur
Et qui te fait pleurer de ces amères larmes ?

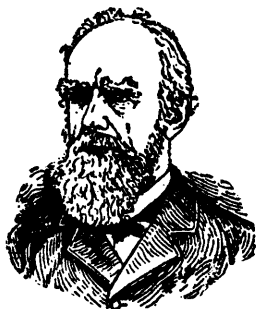
Tel ce blanc papillon qui redoute l'orage...
Viens chercher un asile à l'ombre de mon cœur :
Je veux, de mon baiser, ranimer ton courage,
Et recueillir enfin l'aveu de ta douleur.

JOS.-H. DUGAS.

Sainte-Cunégonde, février 1896.

FIGURES D'ACTUALITÉ

SIR DONALD SMITH



Sir Donald-A. Smith est un vieux de la politique canadienne.

Le voyage au Manitoba qui vient de le mettre en évidence, à cause de son caractère officieux qui est venu ajouter aux difficultés de l'imbroglie scolaire, l'a ramené sur le terrain de ses débuts, en notre pays.

En 1870 et avant, en effet, sir Donald Smith vivait là-bas, dans l'Ouest, sur les vastes territoires de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, dont il était un des principaux actionnaires. A ce titre, il eut un rôle prédominant dans les démarches et délibérations qui amenèrent l'entrée de Manitoba dans la Confédération. A ce titre, il a paru naturel qu'il s'intéressât à faire triompher le véritable esprit du contrat signé sous ses yeux. Sa qualité d'un des magnats du "Pacifique Canadien" lui fait aussi tenir à cœur que les relations restent bonnes entre le Manitoba et le Fédéral.

Tel a été le double secret de son intervention, plus ou moins bien comprise et même assez mal interprétée en certains cas.

THOMAS GREENWAY

Le premier ministre actuel de Manitoba a fait beaucoup parler de lui depuis cinq ans, en ces derniers douze mois surtout.

Ce n'est pas du tout un politique brillant, mais les circonstances, assez peu à son honneur, l'ont mis en lumière et lui valent la place que nous lui accordons aujourd'hui parmi nos "Figures d'actualité".

C'est en 1889 que Greenway, à la tête d'un gouvernement libéral, prit le pouvoir à Manitoba. Il succédait au gouvernement conservateur Harrisson, qui avait lui-même remplacé le cabinet Norquay, président, depuis la fédération, en 1870, aux destinées de Manitoba.



Pour triompher, Greenway fit des promesses aux Français et aux catholiques, et n'eut rien de plus pressé que d'y manquer, dès qu'il fut installé. L'abolition du Conseil Législatif, celle de la langue française officielle, celle des écoles séparées furent le premier souci de son administration.

Mais voilà que la coupe de ses méfaits politiques devient pleine, et l'on peut prévoir le jour où Greenway croulera du pouvoir, au sein du mépris public.

FRED.-T. GREENHALGE



Le gouverneur Greenhalge, du Massachusetts, qui vient de mourir presque subitement, avait cinquante-quatre ans. Il vint en Amérique, avec son père, à l'âge de huit ans.

Il débuta dans les emplois les plus simples à l'industrie de la ville de Lowell. Il gagna lui-même de quoi suivre ses études universitaires, et en 1865 il était admis au barreau du Massachusetts. Sa carrière fut rapide.

En 1868, il était élu conseiller de sa ville de Lowell, et réélu en 1869. Commissaire d'écoles en 1873, en 1874 il devint juge adjoint à la Cour de police.

En 1880-81, Greenhalge était maire de Lowell ; en 1884, il était délégué à la convention nationale républicaine. En 1885, il devenait député à la Législature ; en 1888, avocat de la ville de Lowell et la même année député au 51e congrès. Il fut défait, lors de l'élection pour le congrès suivant.

Au bout de trois ans, candidat nommé au poste de gouverneur de l'état, il était élu par 35,697 voix de majorité. L'année suivante, 65,000 voix de majorité l'acclamaient. Et il venait d'être réélu pour un troisième terme, à une écrasante majorité, quand la mort est venu le surprendre.

NOS GRAVURES

L'ÉGLISE SAINT-PIERRE PAVOISÉE

Le dimanche, 15 mars dernier, l'Union Saint-Joseph de Montréal, célébrait par anticipation, et avec grande pompe, la fête annuelle de son saint patron.

Les RR. PP. Oblats de l'église Saint-Pierre avaient mis à sa disposition, pour la messe solennelle, leur gracieux temple de la rue Visitation. A cette occasion, il était décoré avec le meilleur goût, et nous avons cru intéressant d'en fixer, au moyen de l'héliogravure, l'aspect charmeur et imposant, afin de conserver un souvenir précieux de cette magnifique célébration.

LA CLOCHE DE LOUISBOURG

Louisbourg fut, comme chacun le sait, une des plus belles possessions des Français en Amérique. Après bien des bonnes et des mauvaises fortunes, des péripéties sans nombre, elle tomba, en 1758, entre les mains des Anglais et des Américains ligués pour lui faire la guerre. Aujourd'hui Louisbourg n'est plus qu'un monceau de ruines.

La vieille église française de Louisbourg était surmontée de deux clochers ; l'une des cloches a été apportée à Halifax, au commencement de ce siècle, et elle servit pendant longtemps à convoquer les fidèles aux frivoles homélies d'un pasteur protestant.

L'an dernier, lorsque *Françoise* descendit à Halifax, après avoir fait un touchant pèlerinage aux ruines de Louisbourg, elle apprit que la vieille cloche de Louisbourg était à vendre et résolut de l'acheter.

La souscription publique qu'elle a organisée à cet effet, au mois de février, a réussi pleinement et Montréal peut se vanter de posséder aujourd'hui une des plus anciennes reliques du temps de la monarchie française. Au-dessus de la croix fleurdéliée, on voit encore gravé le nom du fondeur : *Bazin m'a fait*, dit la cloche dans son naïf langage.

La cloche de Louisbourg est allée enrichir le musée du château Ramezay, dont l'inauguration officielle aura lieu, nous dit-on, au commencement d'avril.—F.

CARNET DU "MONDE ILLUSTRE"

Notre gouvernement fédéral paie, à l'heure actuelle, \$265,000 par an à cinq cent quarante pensionnaires civils.

* *

Sa Grandeur Mgr Decelles, évêque de Druzipara et coadjuteur de Saint-Hyacinthe, est de retour de son voyage à Rome. Ses ouailles ont salué son arrivée par les plus cordiales démonstrations de filiale piété.

* *

Le journal quotidien, *Le Monde*, de Montréal, vient de passer sous la direction d'un nouveau syndicat, dont l'honorable M. G.-A. Nantel, commissaire des Travaux publics dans le gouvernement provincial, est le chef de file.

* *

L'Italie continue de danser sur un volcan. Ménélick n'offre la paix qu'à des conditions inacceptables. Baratieri va passer en cour martiale. Crispi regagne les sympathies populaires et le cabinet Di Rudini est déjà chancelant.

* *

Le dimanche 22 mars, a été bénite, à la cathédrale de Montréal, une cloche de 2,500 livres, fondue à Troyes, par les soins du R.P. Lacombe et destinée à la cathédrale de Mgr. Paschal, à Saint-Albert, Territoires du Nord-Ouest.

* *

A la librairie du *Bulletin des Recherches Historiques*, de Lévis, M. J.-Ed Roy, l'historien bien connu, vient de publier une étude sur *Jean Bourdon et la Baie d'Hudson*. Ce travail, d'une vingtaine de pages, paraît bien fouillé et bien conduit. Merci et félicitations.

* *

Notre ancien et sympathique gouverneur-général, lord Dufferin, ayant atteint la limite d'âge, soixantedix ans, va se retirer du service diplomatique anglais. Les témoignages les plus flatteurs, à cette occasion, viennent couronner les succès de sa brillante et utile carrière.

* *

Sous sa nouvelle direction, nous osons nous flatter que le *Monde* tiendra à honneur de plus "souffler" au *MONDE ILLUSTRE* tout un article de notre distingué collaborateur M. Sulte, et l'intercaler, d'un bout à l'autre, dans un vulgaire compte-rendu, sans en donner aucunement crédit ni à l'auteur ni au journal.

* *

Au cercle Ville-Marie, séance solennelle mercredi, le 25 mars. Le R.P. Tripiet, des Frères Prêcheurs, prédicateur du carême à Notre-Dame, sera le président d'honneur et M. A.-J. Boucher fera la conférence. Billets à 25 cts ; en vente chez Cadieux et Derome, Granger Frères et A.-J. Boucher.

* *

Enfin, la Chambre des Communes du Canada a voté la seconde lecture du fameux projet de loi réparateur, en faveur de la minorité manitobaine. C'était à 5½ hrs du matin, le vendredi 20 mars, après trente-neuf heures de séance. Par dix-huit voix de majorité le Parlement, branche populaire, a adopté le principe de ce bill.

* *

PETITE POSTE EN FAMILLE.—*Fauvette*, Montréal.—Bien joli ; nous publierons.

Une lectrice, Montréal.—Que voulez-vous ? le plan est peut-être bien beau, mais il n'est point pratique pour qui sait bien toutes les circonstances.

Ribon, Montréal.—Nous tâcherons de vous donner satisfaction.

W. L., Montréal.—La nouvelle nous semble intéressante ; nous la soumettrons à nos lecteurs.

I. V., Montréal.—Impossible d'admettre cet essai. Travaillez encore beaucoup.

E. M., Bienville.—Reçu votre envoi. C'est un bon essai, que nous publierons volontiers.